

Compte-rendu CDEn du 25 janvier 2017

Réponse de l'Inspecteur d'Académie aux déclarations préalables :

La préparation de la rentrée en Haute-Garonne s'est faite au pas de courses. Les premières répartitions des postes ont été données le 20 décembre puis des modifications le 11 janvier sur demande de la Ministre.

Nombre de postes ouverts :

L'IA confirme la création de 125 postes. Il constate un écart entre les prévisions et la réalité en 2016 : 618 en moins, surtout dans les écoles maternelles. Il faut donc stabiliser : il est prévu 1614 élèves, qu'en sera-t-il ?

Depuis 2013 le département a bénéficié la création de 705 postes. Pour la rentrée 2011-2012, un seul demi-poste avait été doté. En 2012, 29 avaient été ouverts.

La phase de reconstruction est plus longue mais les moyens sont là.

Enfin, la réussite scolaire dépend-elle seulement aux effectifs ? Pour lui, c'est non vu les résultats du département (4^{ème} rang national pour la réussite au bac). Tout ne se joue pas à l'école.

Fo : Vous dites que vous accordez une priorité ouverture classes/effectifs importante. Mais ce n'est pas suffisant. Nous demandons plus d'ouvertures et moins de fermetures surtout par rapport aux seuils utilisés.

IA : il n'existe plus d'indicateur national pour la maternelle. De plus, il laisse des maternelles à peu d'effectifs dans le Comminges et cela a un coût. On regarde la réussite des élèves et là-dessus le département de la Haute-Garonne a des résultats élevés. Il faut changer certaines pratiques en plus de la baisse des effectifs. N'agir que sur la baisse ne donne pas de plus-value pour les élèves et leur réussite.

ULIS :

Ce dispositif nécessitera plus de coordination surtout avec les élus (problème de locaux).

En tout cas, le volume postes ne sera pas touché. L'amélioration continue et l'objectif de scolariser élèves plus fragiles dans les meilleures conditions n'est pas facile. Par contre, il n'est pas opposé, quand le seuil ouverture/fermeture est proche d'école où se trouvent des ULIS, de les prendre en considération dans les effectifs.

RASED :

Il n'y a pas de création de postes contrairement aux années précédentes car le statut de psychologue scolaire change. Des interrogations sont actuellement posées pour les futures formations des enseignants spécialisés (CAPPEI)

Pour l'instant, il y a 16 maîtres E sur postes ordinaires et 5 maîtres G. Il souhaite une vision sur 3 ans pour s'engager.

Les postes de « plus de maître que de classe » ne s'y substitue pas mais apporte une aide.

REP :

La carte de ce dispositif sera évaluée en 2018-2019. Des avancées positives ont été faites : les 9 journées concertation, les décharges complémentaires pour les directeurs.

PEMF :

Il envisage une décharge 33%. Cette décision sera à prendre avec la rectrice.

Accueil TPS :

Il voulait au moins 6 dispositifs « scolarisation des moins de 3 ans » avec financement de 0.5 poste pour chaque. Un seul sera mis en place à cause de problèmes de locaux dans municipalités (idem pour les ULIS).

Dans des classes normales, ils ne doivent pas être des variables d'ajustement quant à une fermeture.



Direction d'écoles :

Il n'est pas assez loin dans l'accompagnement des directeurs d'où sa volonté de créer de postes PVS ou «DVS » (directeur de vie scolaire) qui seraient des chefs d'établissement apportant un accompagnement sur la formation initiale et autres. La décision sera prise en juin sur 2 mi-temps. C'est à l'étude.

Contractuels :

Une formation prévue (une journée pour 24 !) a été reportée. Ce dispositif va se trouver de façon pérenne sur le département du fait, entre autre, des départements de la région parisienne n'accordant aucun exeat.

Remplacement :

10 créations de postes sont prévus en première phase et d'autres prévues en seconde phase.

Formation :

Un plan de formation est en place. Il prévoit 50 postes.

Mixité sociale :

Des postes vont être créés pour l'accompagnement des élèves des écoles concernées par cette mesure. En CDEN, en mars, il annoncera que les classes de 6^{ème} concernées seront à 25 élèves en 6° ce qui fera 9 divisions.

Une indemnité pour les collègues et professeurs qui les accueillent sera créée. Les élèves auront des aides pour les devoirs avant le ramassage scolaire.

En France, c'est le seul département à traiter ce dossier avec une telle ampleur. Il se peut que des rectifications interviennent.

Fo : Nous apprenons que des collègues de la SEGPA et du collège d'Auterive demandent à être reçus.

IA : ce sera fait.

Il y aura bien un CTSD fin mai début juin. Il confirme qu'il n'y aura pas de fermeture de classes à la rentrée.

Votes :

Contre : FO, SNUIPP

Absention : CFDT, UNSA

